



Numéro 46 / juillet 2023

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :
Le Noirmont Info n° 46
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration / ouverture guichet

Lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
Jeudi	8h-12h
Vendredi	8h-12h – 14h-17h
📞 Secrétariat	032 953 11 15
📞 Caisse	032 953 11 16
📞 Cont. hab. /AVS	032 953 12 15
Courriel	commune@noirmont.ch

www.noirmont.ch

Vacances d'été.

Nos bureaux seront fermés du lundi 17 juillet au lundi 7 août 2023

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION INFORMATIONS

CONTRÔLE DES HABITANTS

Passeport / carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser au :

Bureau des Passeports et des légalisations
1, Rue du 24 Septembre

2800 Delémont

Tél. 032 420 50 00

Courriel : passseport@jura.ch

Prendre rendez-vous soit par téléphone, soit par courriel ou par Internet par www.jura.ch/passeport

Inscription au chômage

ORP Franches-Montagnes

5, rue Bel-Air

2350 Saignelégier

Tél. 032 420 47 30

Courriel : orp.saignelegier@jura.ch

www.job-room.ch

Chiens

Nouveau rappel à tous les propriétaires :
Pensez à ramasser les crottes de vos compagnons. L'ensemble du village est équipé de poubelles ad hoc où vous pouvez déposer le résultat de vos promenades.

Article 16 Salubrité publique

¹ Le détenteur d'un chien, ou la personne à qui il l'a confié, prend des mesures afin que son chien ne souille pas la voie publique, notamment les trottoirs et les banquettes herbeuses, ainsi que les propriétés privées.

² Le détenteur élimine les excréments que son chien laisse sur la voie publique.

De plus en plus de dénonciations nous parviennent et nous aimerions éviter de devoir continuellement avertir, voire sanctionner les propriétaires.

Article 22 Dispositions pénales

¹ En cas de violation avérée des règles du présent règlement, le conseil communal peut prononcer une amende allant de 50 francs à 1'000 francs à l'encontre du détenteur fautif de chiens.

Agence communale AVS

Vous l'aurez certainement remarqué, que ce soit dans la presse ou dans votre correspondance, la Caisse de compensation du Jura a changé d'identité et s'appelle depuis novembre 2022, ECAS Jura pour Établissement cantonal des assurances sociales.

Qu'est-ce qui change pour vous ?

Quelques formulaires, entre autres les déclarations de salaires, les calculs de prestations complémentaires et surtout, pour les prestataires de prestations complémentaires, vous recevez dorénavant les demandes de révision directement chez vous. Nous vous informons que cette nouvelle pratique ne change rien dans l'absolu, les demandes de révision doivent toujours transiter par votre Agence communale AVS.

De ce fait, pour simplifier la procédure, quand vous recevez le courrier de révision à votre domicile, vous pouvez appeler votre Agence AVS, afin de fixer un rendez-vous pour remplir ledit formulaire de révision, qui n'est pas chose aisée si vous devez le faire seul (e). Vous serez également informés sur les justificatifs qu'il faudra transmettre et nous remplirons avec vous cette demande.

Vous avez des questions ? besoin d'aide ou de renseignements ?

N'hésitez pas à nous contacter.



Nous vous rappelons également que toutes les prestations découlent d'une demande. Rien n'est octroyé sans en avoir fait au préalable une demande, donc n'hésitez pas à vous renseigner !

Nous nous permettons également de vous informer qu'un changement aura lieu dès le 1^{er} août 2023 au sein de l'Agence AVS de votre Commune. En effet, ce sera **Mme Lilou Müller** qui sera votre nouvelle agente AVS. Elle se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir.

Vous pourrez la joindre au 032 953 12 15 ou par mail à lilou.muller@noirmont.ch

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale – police et police des constructions - action sociale - finances – zone AIC - PAL

Dicastère : M. Gabriel Martinoli, maire

La Commune souhaite privilégier et mener à terme les nombreux dossiers en cours, sans occulter ceux qui nous sont soumis tout au long de l'année, bien sûr. Notre Commune suscite beaucoup d'intérêts de la part de sociétés en tout genre, principalement grâce à la zone d'activité des Franches-Montagnes (ZAFM) qui va bon train. Le fait de cet intérêt nous oblige à anticiper, à réfléchir et à proposer logements, crèche, UAPE, à agrandir notre STEP, à veiller à la capacité de nos écoles, etc. Je peux vous confirmer que l'ensemble des conseillères et conseillers s'impliquent de belle manière et confirment votre choix et votre confiance lors des dernières élections. Un grand MERCI à eux,

qui ont pris leur mission à bras le corps. C'est un vrai plaisir que de travailler à leur côté.

Je voudrais remercier notre caissier M. Jean-Marie Paratte qui gère les comptes et le patrimoine communal comme si c'était les siens, c'est-à-dire avec rigueur et attention à l'image de la fourmi du livre de Jean de La Fontaine. Merci Jean-Marie pour ton excellent travail.

Un merci également à l'ensemble du personnel qui charpente l'édifice communal, je cite les gens de la voirie, les techniciens de surface, le responsable de la STEP.

Félicitations

Félicitations à **Mme Lilou Müller** qui vient d'obtenir sa maturité commerciale et qui va occuper officiellement, dès le 1^{er} août 2023, le poste d'agente AVS et du contrôle des habitants de notre administration.

Félicitations également à **Mme Laetitia Jeanbourquin** qui vient d'obtenir un certificat de généraliste en assurances sociales et un certificat pour un cours de base en relation avec l'aménagement du territoire. Formations qui lui rendront de fiers services dans ses tâches de secrétaire communale, poste qu'elle occupe depuis le 1^{er} mai dernier.

Apprentie

Une nouvelle apprentie, **Mme Coralie Meyer**, commencera sa formation d'employée de commerce. Nous nous réjouissons de travailler avec elle et vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Je vous souhaite un bel été et de belles vacances.

Gabriel Martinoli

EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – déchets

Dicastère : Mme Florence Girard

DECHETS

Journée portes ouvertes Ecopoint du 29 avril 2023

La matinée animée par divers thèmes a rencontré un franc succès. Le soleil était présent, le monde était là dans une ambiance très agréable. Dès lors, vous pouvez réserver le samedi 30 septembre 2023 où nous organiserons à nouveau une porte ouverte.



Petit résumé de la matinée du 29 avril 2023

Roue des déchets animée par COSEDEC Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets.

De nombreuses questions ont été posées à l'animatrice Mme Magali Frioud qui a animé le stand avec la roue des déchets. Les échanges ont été très intéressants. COSEDEC sera présent à la prochaine matinée ECOPOINT du samedi 30 septembre 2023

Astuces ménagères « 2^{ème} vie des objets » animée par Mme Coralie Dufour et Mme Eléa Arnoux.

Lors de cette matinée à l'écopoint, notre stand, axé sur le thème des astuces ménagères, proposait plusieurs idées de récupération des déchets ménagers aux visiteurs. Des allume-feu à base de sciure et cire de bougies coulée dans une boîte d'œufs, des boîtes de conserve transformées en pot de fleurs ou pot de crayons et des anciens pantalons transformés en sacs étaient présentés.

De riches discussions avec les villageois, ainsi que leur envie de toujours évoluer, ont fait de cette matinée un moment très spécial et convivial.

Récolte d'anciens smartphone et tablettes animée par Sandra Von Kaenel.

Une boîte en bois est disponible au bureau communal pour y déposer vos anciens smartphones et tablettes. Cette boîte sera également présente aux mercredis « Encombrants ». Merci de suivre les directives ci-dessous...

Récolte de smartphones et de tablettes

Vous souhaitez déposer votre appareil pour qu'il puisse être reconditionné ?

Voici la marche à suivre :

La carte SIM doit être ôtée, et si l'appareil fonctionne encore, il est toujours mieux d'effacer soi-même **les données et mots de passe** de son smartphone via l'option « Réinitialiser / Restaurer les paramètres d'usine ». Dans le cas où vous n'avez pas réinitialisé votre smartphone, il est important de désactiver **la fonction « Localiser mon iPhone »** pour les iPhone ou le compte Google pour les smartphones Android. A noter que les smartphones ayant la fonction « Localiser » active ne pourront pas être reconditionnés pour la plupart car étant bloqués. Les données ne pouvant pas être effacées, ces téléphones seront démantelés au sein de notre filière valorisation matière.

<p><i>Voici comment procéder pour les iPhones :</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Allez dans le Menu « Réglages »2. Cliquez sur votre nom dans l'Identifiant Apple3. Sélectionnez l'appareil souhaité4. Cliquez sur « Localiser »5. Désactivez la fonction « Localiser mon iPhone »6. Pour plus d'informations, rendez-vous sur https://support.apple.com/fr-fr/HT201351	<p><i>Pour les smartphones Android</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. Allez dans le Menu « Paramètres »2. Cliquez sur « Compte Google »3. Cliquez sur « Sécurité »4. Sélectionnez l'appareil souhaité5. Cliquez sur « SUPPRIMER » Dans le cas où il resterait des données sur les téléphones et pour des raisons de confidentialité, notre partenaire Réalise garantit l'effacement des données restantes selon les procédures strictes établies.
---	---

Que faire des pots plantons animé par M.Simon Rowell

Idées retenues :

- Nous avons dans la région un certain nombre de personnes qui recherchent des pots à plantons pour leurs propres cultures. Merci de transmettre au bureau communal vos ou leurs coordonnées. Nous pourrions ainsi établir une liste de contact pour le printemps prochain.
- Nous avons également de nombreuses personnes qui cherchent à donner leurs pots à plantons pour une 2^{ème} vie, gardez-les ! Dans le prochain Noirmont Info, une liste des personnes recherchant des pots à plantons vous sera communiquée. Les pots doivent être transmis propres.

A savoir, lors de la foire aux plantons, les vendeurs de plantons reprennent leurs propres pots. Par contre, ils ne reprennent pas ceux d'un autre point de vente. Merci de votre compréhension.

CONSEILS ET GUIDE PRATIQUE LE PRINCIPE DES TROIS R

- Réduire**
 - Privilégier les plantons en pots faits de matière organique (fibre de bois).
 - Acheter des plantons sans pots
 - Faire vos propres semis
- Recycler**
 - A défaut d'alternative, privilégier des pots en matières recyclées ou biosourcées.
 - Encourager les politiques publiques en faveur du recyclage des plastiques.
- Réutiliser**
 - Upcycling des pots - réutilisation dans un nouveau cadre.
 - Privilégier les vendeurs qui récupèrent leur pots en vue d'une réutilisation.
 - Réutiliser les pots au jardin (Semis, protection des adventices, etc...).

Mémo déchets Le Noirmont



FAITS ET CHIFFRES

300 millions de tonnes de déchets plastiques sont générés chaque année sur la planète.

La Suisse incinère la grande majorité de ses déchets plastiques. Seul le PET dispose d'une filière de recyclage au niveau national.

Les pots en plastiques de jardinerie représentent une part significative des déchets plastiques non recyclés en Suisse.

Leur présence dans les composts pose des problèmes écologiques et techniques majeurs. Elle génère par ailleurs des surcoûts pour la communauté.

Des alternatives aux pots en plastique existent. Mais elles ne sont pas utilisées pour des raisons techniques et économiques.

POTS EN PLASTIQUE: UN PROBLÈME SANS ISSUE ?

Chaque année, au retour du printemps, des milliers de pots en plastique sont vendus par les jardinerie en Suisse.

Empilés par dizaines dans les cabanons de jardin, le grand public ne sait souvent pas qu'en faire.

Ils finissent trop souvent leur parcours, après un usage unique, dans les sols où ils se dégradent en microplastiques. Ces éléments nuisent fortement aux écosystèmes et impactent significativement la biodiversité à l'échelle globale.

S'il n'est pas possible de remédier entièrement à ce problème aujourd'hui, il existe toutefois des solutions et des pistes que toutes et tous peuvent mettre en oeuvre pour limiter les dégâts.



Campagne sacs en tissu animée par Mme Florence Girard, Mme Vanessa Roy et Mme Marion Farine.

Notre campagne de récolte et confection de sacs en tissu bat son plein !!!!

Plus de 30 personnes cousent des sacs en tissu au Noirmont et également dans les Franches ainsi que les écoles du Noirmont.



Un immense MERCI à toutes ces personnes qui bénévolement s'activent à la confection de ces sacs.

Nous sommes toujours à la recherche de tissus et plus particulièrement des jeans enfants ou adultes, même usés, de toutes tailles.

Si vous êtes intéressés à faire quelques sacs ou beaucoup, c'est volontiers que nous vous intégrerons dans le projet.

Vous pouvez coudre en groupe ou en solo à la maison. Si vous faites 5 ou 10 sacs ou même plus, c'est toujours cela de fait. Nous mettons à disposition le matériel de couture.

Nous débiterons la distribution des sacs dans les commerces le samedi 30 septembre 2023.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Mme Florence Girard 078 634 51 11

POTS EN PLASTIQUE: UN PROBLÈME SANS ISSUE ?

Chaque année, au retour du printemps, des milliers de pots en plastique sont vendus par les jardinerie en Suisse.

Ils sont souvent empilés par dizaines dans les cabanons de jardin. Le grand public ne sait pas toujours qu'en faire. Ils finissent trop souvent leur parcours, après un usage unique, dans les sols où ils se dégradent en microplastiques. Ces éléments nuisent fortement aux écosystèmes et impactent significativement la biodiversité à l'échelle globale.

S'il n'est pas possible de remédier entièrement à ce problème aujourd'hui, il existe toutefois des solutions et des pistes que toutes et tous peuvent mettre en oeuvre pour limiter les dégâts.

Une foule nombreuse s'est rassemblée le temps d'une matinée à l'Ecopoint et autour du verre de l'amitié. Je remercie les employés communaux présents, la commission Le NoirmONT TRIE MIEUX, ainsi que toutes les personnes présentes. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 septembre 2023.

Quelques adresses pour ne pas jeter idiot et consommer local

Habits, textiles et chaussures

Magasins 2^{ème} main :

- **La From**, Rue du Doubs 5, Le Noirmont, 079 227 05 47, site web <https://lafrom.ch/> et Facebook La From
mercredi à vendredi 10h-18h30, samedi et dimanche 10h-17h (brocante, 2^{ème} main, vintage)
- **Au Troc Bouèbe**, Rue du Peuchapatte 5, Les Breuleux, 079 421 70 80, Facebook ou <https://m.facebook.com/profile.php?id=100039772544505>
mardi 8h30-11h30 et 13h30-17h, mercredi 8h30-11h30, jeudi 8h30-11h30 et 13h30-18h (changements possibles des horaires prochainement, fermé durant les vacances scolaires) (dépôt-vente articles bébé-enfants-puériculture-grossesse jusqu'à tailles S, M pour ados).
- **L'éthique'tte**, Rue de la Gruère 5, Saignelégier, 078 912 39 87, Facebook ou <https://fr-fr.facebook.com/LaKikette>
mardi 15h-18h, mercredi à vendredi 9h30-12h et 14h-18h, samedi 9h30-12h et 13h30-16h30 (dépôt-vente et articles neufs enfants-adultes, collecte pour recyclage de vieux jeans et de collants dames)
- **Troc-Store**, Rue Fritz-Courvoisier 7, La Chaux-de-Fonds, 032 968 55 41, site web <http://troc-store.ch/> et Instagram
mardi au vendredi 9h-11h30 et 14h-18h30, samedi 9h-12h (dépôt-vente hommes-femmes-enfants) (d'autres trocs existent à La Chaux-de-Fonds...)

- **Caritas**, Rue de l'Hôpital 23, Saignelégier, 032 951 21 71, site web <https://www.caritas-jura.ch/prestations/lemagasin>
mardi à vendredi 14h-17h
- **Régénove**, Rue de la Promenade 14, Tramelan, 032 486 91 00, Facebook ou <https://www.facebook.com/RegenoveMagasin/> ou <https://csp.ch/berne-jura/regenove-bonnes-affaires/>
mardi à vendredi 9h-18h30, samedi 9h-17h
- **Emmaüs**, La Joux-Perret 8, La Chaux-de-Fonds, 032 968 42 02, site web <https://emmaus-ne.ch/>
mardi à vendredi 10h-18h, samedi 9h-16h
- **Emmaüs Friperie Centre-Ville**, Rue Daniel-Jeanrichard 39, La Chaux-de-Fonds, 032 914 02 62, site web <https://emmaus-ne.ch/>
mardi à vendredi 10h-12h30 et 13h30-18h, samedi 10h-17h

Conteneurs à textiles au Noirmont :

ECOPOINT, Rue de la Côte, Rue des Alisiers, Gare CJ.

Conteneur à textiles devant le magasin Caritas, Rue de l'Hôpital 23, Saignelégier.

Vu les émissions de ces dernières semaines révélant le trafic international de vêtements finissant en décharges, nous vous invitons instamment à ne déposer dans ces conteneurs que des habits et des chaussures propres et en bon état. Nous vous conseillons également de privilégier les petites structures locales de ramassage plutôt que les mastodontes internationaux.

Objets/matériel pouvant encore servir ou à réparer (meubles, livres, vaisselle, matériel de bureau, outils, textiles, sacs et valises, électro-ménagers, jouets, etc)

- **Boîte à livres**, Le Noirmont, devant la maison Rue de la Rauracie 22
- **Caritas** (voir ci-dessus pour les coordonnées)
- **Regenove** (voir ci-dessus pour les coordonnées)
- **Emmaüs** (voir ci-dessus pour les coordonnées)
- **La Galerie, Brocante-Antiquité**, Anselme Carminati, Rue de la Rauracie 20, 079 667 11 84
- **Soleil Antiquités**, Doris Simonin, Rue de la Rauracie 18, 032 953 11 04
- **L'Attico**, Nina Baume, Les Breuleux, 079 776 77 34, Instagram @lattico.ch
Vente de mobilier rétro restauré et brocante de pièces 20^e siècle
- **SEL Système d'Echange Local**, Karine Froidevaux, Le Peu-Péquignot, 078 668 10 25, site web <https://fm.communityforge.net/> ou Facebook Sel Franches-Montagnes
Association sans but lucratif dont les membres échangent entre eux des services, des biens, des savoirs et des coups de main. Les rémunérations se font en pives afin de ne pas avoir à toucher son porte-monnaie.
- **Troc des Franches et alentours**, sur Facebook à l'adresse <https://www.facebook.com/groups/1560160037546872/discussion/preview>
Groupe privé Facebook destiné aux échanges de toutes sortes et fonctionnant pour les Franches-Montagnes.
- **Repair Café Franches-Montagnes**, 032 913 50 66, ou Béatrice Claude, 079 733 70 03, Facebook ou <https://www.facebook.com/repaircafeFM>

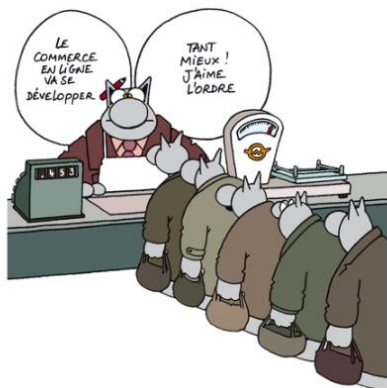
Organisé 2 fois par année en mai et en novembre, ces rendez-vous de réparations d'objets ont lieu le dimanches après-midi de 14h à 18h au Centre de jour Les Marguerites, Chemin des Marguerites 2 à Saignelégier. Elles sont annoncées par voie de presse et par affiches.

- **Bibliothèque d'objets "Le Vilbrequin"**, Rue Emile-Boéchat 34, Delémont, 078 206 02 81, site web <https://levilbrequin.ch/bibliotheque>
mardi à jeudi de 14h à 18h30, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, samedi de 10h à 17h
Association sans but lucratif visant à promouvoir l'échange et gérant une bibliothèque de plus de 300 objets à emprunter pour une durée de 7 jours, moyennant un abonnement annuel de Fr. 120.-
- **Bibliothèque d'objets "Objet volant"**, Rue du Parc 120, La Chaux-de-Fonds, 032 967 71 40, site web <https://objetvolant.myturn.com/library>
lundi et mercredi de 13h30 à 17h00, vendredi de 13h30 à 16h00 ou sur rendez-vous.
Développé par la Fondation Sombaille Jeunesse-Jeanne Antide, cet espace propose le partage d'objets très variés plutôt que la propriété. Un abonnement annuel de Fr. 40.- est demandé
- **Réemploi des matériaux "La Circulaire"**, Rue du Commerce 122A, Anciens Abattoirs, La Chaux-de-Fonds, 079 758 94 33, site web <https://www.lacirculaire.ch/>
mercredi de 9h à 12h et samedi de 13h à 15h ou sur rendez-vous.
Association sans but lucratif, La Circulaire dispose d'un espace où les matériaux de construction peuvent être apportés. Ils sont triés, revalorisés et remis en vente (à bas coût) pour le public et les professionnels. Un atelier totalement équipé est à la disposition des membres (cotisation membre individuel = 50.-) pour 10./h ou 50.-/journée.

- **FabLab**, Rue de la Serre 68, La Chaux-de-Fonds, site web www.fablab-chaux-de-fonds.ch Ce réseau international de lieux met à disposition une structure équipée de machines commandées par ordinateurs pour fabriquer, par exemple, les petites pièces cassées ou perdues empêchant le bon fonctionnement de votre machine. Ouverture en fonction de la disponibilité des bénévoles à consulter sur le site. Ce lieu permet d'apprendre à utiliser le matériel mis à disposition. Il fonctionne sur abonnement (180.-/année).

Commerces locaux AICHTE E VLAIDGE

VOUS TROUVEREZ SUR LE SITE DE LA COMMUNE TOUS LES COMMERCANTS ET ARTISANS DU VILLAGE



Vente directe au Noirmont

- **Famille Meister**
Sous-le-Terreau 9, 079 279 15 66
- **Oppliger's Pâtes**
Les Barrières 4, 032 953 10 07 ou 079 773 31 08
- **Petit marché**
le vendredi après-midi de 16h à 18h30 devant la boucherie Sauser : produits de la ferme bio Maligi à Muriaux (de mi-mars à décembre)
076 751 92 60

Autres idées à retenir

- Service Mobility, voitures de location, Rue de la Gare, site web <https://www.mobility.ch/fr/clients-privés>
Une voiture est à disposition moyennant un abonnement modulable et adapté à vos besoins
- Collectif Gratifieria, Sophie Légeret, 077 524 29 68, site web gratifieriajura.wordpress.com
Organise des événements ponctuels dans le Jura selon le concept du marché gratuit (Gratifieria = foire gratuite en espagnol) qui permet à la population d'apporter des objets à donner et aux personnes intéressées de les emporter gratuitement.

Compost

Evènement malheureux : Incendie au compost le 14 juin 2023



Le SIS Franches-Montagnes Ouest est intervenu le mercredi 14 juin 2023 pour éteindre un feu déjà bien consumé. Alerté à temps, nous avons évité un feu de forêt à proximité. L'incendie a démarré dans les déchets verts.

Nous rappelons certaines règles :

- Il est interdit de déposer des cendres de bois
Les cendres de bois issues de chauffages de locaux individuels comme les cheminées ou les petits poêles à granulés peuvent être éliminées dans les UIOM, avec les ordures ménagères. Cendres de bois ECOPOINT : benne à cet effet - matériaux inertes. *ATTENTION danger d'incendie !* Les cendres doivent être déposées après plusieurs jours, celles-ci peuvent contenir des braises incandescentes.

- Il est strictement interdit de lancer des mégôts de cigarette. Un mégôt de cigarette jeté dans les déchets verts peut provoquer un départ d'incendie

Un immense MERCI aux SIS pour l'intervention rapide.

Je profite de remercier tous les citoyens respectueux de la propreté de l'Ecopoint et se conformant au bon tri « MIEUX TRIER, C'EST MIEUX RECYCLER ».

Et rappelons que



EAU

L'eau ne coule pas toujours de source ...

Les autorités communales du Noirmont scrutent le ciel et ne voient aucun nuage à l'horizon pouvant déverser quelques gouttes de pluie...

Les restrictions d'eau peuvent être prononcées à tout moment. Mieux vaut prévenir que guérir !

Nous comptons sur le sens des responsabilités de chaque consommateur pour limiter sa consommation d'eau...

Nous demandons à tous les citoyens d'utiliser l'eau avec parcimonie

(Geste ecol'eau : cf Noirmont infos décembre 2018 www.noirmont.ch)

Action pommeau de douche ECO

Nous rappelons que l'action est encore valable jusqu'au 30 septembre 2023.



CAMPAGNE DE POMMEAUX DE DOUCHE :

Économies d'eau chaude: des pommeaux de douche "éco" à 10 francs

Simple et efficace

Dans le cadre de l'action "Des économies à portée de main pour les ménages", la commune du Noirmont offre la possibilité à ses habitant-e-s d'économiser de l'énergie, de l'eau et de l'argent tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre.

Alors que l'utilisation parcimonieuse des ressources est souvent assimilée à une attention supplémentaire, ce programme démontre que des économies peuvent être réalisées sans effort, tout en améliorant le confort. Chacun-e doit avoir la possibilité de réaliser des économies de manière simple et intelligente afin de préserver l'environnement et le climat.

Une bonne chose pour le climat, l'efficacité énergétique et le porte-monnaie

Dans la majorité des ménages, l'approvisionnement en eau chaude est le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. En utilisant des pommeaux de douche à basse consommation de dernière génération, il est possible de diminuer jusqu'à 50% de sa consommation d'eau chaude tout en améliorant le confort.

Dans un ménage moyen, environ 800 kWh d'énergie peuvent être économisés chaque année, soit environ cinq fois la consommation électrique d'un réfrigérateur moderne de la classe énergétique A+++; si l'eau est chauffée à l'électricité. En cas d'eau chauffée au gaz naturel ou au mazout, c'est 200 kg de CO2 qui peuvent être évités annuellement. Autre effet positif pour tous les ménages: à la fin de l'année, il restera entre CHF 50.- et CHF 300.- de plus dans le budget des ménages grâce aux économies d'énergie et d'eau réalisées.

Profitez de la subvention !

La fondation KLIK, active pour la protection du climat et la compensation de CO2, soutient financièrement l'achat d'une douchette économique par ménage. Ainsi, les citoyens et citoyennes du Noirmont peuvent obtenir un pommeau de douche d'une valeur de CHF 37.- au prix réduit de CHF 10.-. Afin de profiter de l'action et calculer la réduction d'émissions de CO2 réalisée par l'installation de ces pommeaux de douche, il suffit d'indiquer le type d'énergie utilisée pour chauffer l'eau (gaz naturel, mazout, autres) dans votre ménage.

Acquisition d'un pommeau de douche

Un pommeau de douche par ménage peut être commandé en ligne sur www.ecodouche.co2/le-noirmont jusqu'au 30 septembre 2023. Après commande, le délai de livraison maximum est de 3 semaines.

Grâce à cette action, les ménages de la commune du Noirmont ont dès aujourd'hui et jusqu'à fin septembre la possibilité d'apporter leur contribution à la protection du climat et aux économies d'énergie tout en maintenant voire augmentant leur confort chez eux.



Scannez-moi !

Changer son pommeau de douche - diminuer ses coûts

Le programme «Économies d'eau sous la douche» subventionne l'acquisition de pommeaux de douche grâce à la loi sur le CO₂.

Saviez-vous que...
 ...prendre une douche peut consommer jusqu'à 100 litres d'eau?
 ...la plus grande consommation d'eau chaude d'un ménage est due à la douche?
 ...l'eau chaude consomme plus d'énergie que toutes les lampes et tous les appareils électrologiques d'un ménage?

Une économie de parts de joules
 Une consigne des fabricants pour ce cabinet écologiques: remplacer simplement votre pommeau de douche par un modèle à consommation plus faible. Le but de ce programme est la réduction de la consommation d'eau chaude des ménages suisses jusqu'à 50% en substituant l'achat d'un pommeau de douche économe répondant aux dernières avancées de la technique.

Comment obtenir un pommeau de douche à prix préférentiel?
 Répondez à la question «Comment votre eau est-elle chauffée?» sur le coupon-réponse et renvoyez-le nous, cela-ci pour passer commande ou commander directement en ligne sous: www.aadouches.ch

Pour plus d'informations, contactez-nous sous: www.aadouches.ch



Piscines privées

A tous les propriétaires... Extrait du règlement :

Installations soumises à autorisation
 Sont soumises à une autorisation en matière de protection des eaux et de l'environnement :

- Les piscines privées fixes dont l'eau subit un traitement ;
- Les installations démontables dont l'eau subit un traitement à base de cuivre.

Modes d'évacuation et prescriptions
 Toutes les eaux de piscines subissant un traitement, même pour les installations ne nécessitant pas d'autorisation en matière de protection des eaux et de l'environnement, sont soumises aux prescriptions ci-dessous.

JE COMMANDE un pommeau de douche d'une valeur de CHF 37.-/pc pour le prix de 10.-/pc.
 Choisissez le type de pommeau de douche que vous préférez. Le montant de votre commande sera de CHF 10.- par pommeau de douche. Vous n'avez rien à payer. Les frais de livraison sont compris dans le prix de CHF 10.-/pc. Les commandes sont traitées sous réserve de la disponibilité des produits. Les commandes sont traitées dans l'ordre de réception. Les commandes sont traitées à partir de la fin de la semaine. Les commandes sont traitées à partir de la fin de la semaine. Les commandes sont traitées à partir de la fin de la semaine. Les commandes sont traitées à partir de la fin de la semaine.

Comment l'eau est-elle chauffée?
 (Veuillez cocher la source d'énergie appropriée)

Gaz Gaz naturel Électricité en été Autre

Gaz naturel Gaz naturel, électricité en été

Prénom: _____

Nom: _____

Rue, n°: _____

NPA, lieu: _____

E-Mail: _____

Téléphone: _____

Scannez le QR-code et commandez en ligne en toute tranquillité.

Oui, je désire recevoir plus d'informations sur des produits économes en matière de protection de l'environnement.

Commande par coupon :
 1. Remplir le coupon
 2. Le couper
 3. Le déposer à l'Administration communale du Noirmont
 Rue du Doubs 9 – 2340 Le Noirmont

- **Eaux de baignade** : Lors des vidanges, lorsque les conditions locales le permettent, l'eau du bassin sera infiltrée superficiellement avec passage au travers de la couche d'humus végétalisée ou déversée directement dans une canalisation d'eaux claires (ou pluviales) ou dans un cours d'eau (cf. schéma sous point 4). Aucun produit de traitement désinfectant de l'eau ne sera ajouté aux eaux de baignade dans les deux jours précédant la vidange du bassin. La teneur en chlore de l'eau infiltrée dans le sol ou déversée dans un cours d'eau ou une conduite d'eau claire ne peut excéder 0,05 mg/l. En cas de dépassement de cette teneur, on ajoutera préalablement 5 g de thiosulfate de sodium (hyposulfite) pour 1 m³ de capacité du bassin.

- **Eaux de nettoyage** : Ces eaux résultent de l'entretien du bassin vide et sont chargées en produits de nettoyage, acide ou eau de Javel. Elles sont donc considérées comme polluées et doivent être évacuées par le biais des canalisations d'eaux usées (cf. schéma sous point 4). Aucune infiltration superficielle ou déversement de l'eau dans le milieu naturel ne sont autorisés. Directive ENV EA06 ENV EA06 – mai 2019 2/2

- **Eaux de lavage des filtres** : Peu importe le mode de filtration (à sable, à diatomée, à cartouche, etc.), ces eaux sont considérées comme polluées et doivent être évacuées dans les canalisations d'eaux usées. **Aucune infiltration superficielle ou déversement de l'eau dans le milieu naturel ne sont autorisés.**

Traitement au cuivre par ionisation (traitement électro-physique) ou autre procédé.

Les traitements à base de cuivre sont très polluants. Une installation de prétraitement des eaux visant à retenir le cuivre est nécessaire avant le rejet de ces dernières dans les canalisations d'eaux usées.

cf : REGLEMENT ET DIRECTIVE EN MATIERE DE PROTECTION DES EAUX POUR PISCINES PRIVEES

<https://www.jura.ch/DEN/ENV/Formulaires-et-directives/Formulaires-et-directives.html>

Préservez l'eau au quotidien... Tous unis vers la STEP



Aux lingettes nettoyantes dans les toilettes.

Nous retrouvons régulièrement une quantité importante de lingettes qui obstruent la STEP (filaments), ces dernières doivent être déposées dans les sacs taxés.

ECOL'EAU



Economisons l'eau, respectons-là !

Il faut boire l'eau en pensant à sa source...

C'est quand le puits est à sec que nous connaissons la valeur de l'eau...

Bel été et bonnes vacances à tous !

Florence Girard

FORÊTS – ENVIRONNEMENT – PÂTURAGES – ECONOMIE RURALE

Dicastère : M. Matthieu Butillon

Haie

De nombreuses haies bordent nos chemins et parcelles agricoles, privés ou communaux. Dans ces haies, nous trouvons de nombreuses variétés d'arbustes, de buissons et d'arbres qui s'adaptent aux conditions de la région.

Ces haies demandent un certain entretien. L'objectif principal étant de favoriser le rajeunissement et de diversifier les essences, ainsi que les habitats que proposent ces objets naturels. L'entretien des haies se fait en collaboration avec l'office de l'environnement, le garde forestier, et le propriétaire de la haie privée ou communale.



Dans certains cas, de grands arbres doivent être abattus pour laisser de la place à de jeunes pousses et ainsi favoriser le développement de la strate buissonnante. Lors de coupes plus importantes, nécessaires pour enlever des individus malades ou abîmés, des arbres dit "hautes tiges" sont replantés, ainsi que des "essences buissonnantes" pour limiter l'impact des travaux. À noter que l'entretien des haies se fait uniquement en dehors de la période de nidification, soit en hiver d'octobre à mars.

Prairie fleurie

Un projet de prairie fleurie était en cours au moment de la reprise du dicastère. J'ai poursuivi la réalisation de ce projet qui a été réalisé sur la partie haute du cimetière.

Le travail du sol a été fait en 2 étapes. En premier, un travail en profondeur entre 15 et 20 cm, et un deuxième passage qui consiste à fraiser sur 5 cm la surface du sol.

Le semis a été fait à la fin mai. Les premières fleurs seront visibles à la fin de l'année, voir l'année prochaine. La première année, il est normal de voir pousser des mauvaises herbes avant la prairie fleurie. Les fleurs arriveront la deuxième année.

Les prairies fleuries demandent très peu d'entretien et elles sont très profitables à la biodiversité. Elles doivent être fauchées une première fois entre mi-juin et mi-juillet, puis une deuxième fois à fin septembre, début octobre. De plus, il n'y a pas besoin d'arrosage, à l'inverse d'un gazon traditionnel.

Elles peuvent être réalisées dans votre pelouse ou dans un coin de votre jardin.



Le Séneçon jacobée

Une plante toxique pour les animaux qui peut s'avérer aussi problématique pour les êtres humains

Toxicité

Les séneçons de Jacob sont des plantes indigènes bisannuelles, qui ont profité de l'extensification des pâturages et de bords de route pour se multiplier.

Selon la Fondation rurale interjurassienne, cette plante indigène aux fleurs jaunes peut avoir des conséquences néfastes. « Elle est très toxique pour le bétail à tous les états, qu'elle soit fraîche ou séchée. Il y a beaucoup d'alcaloïdes qui provoquent plusieurs problèmes internes, dans le système digestif ou le foie. Si la bête en mange beaucoup d'un seul coup, elle peut mourir en quelques jours. Cette plante peut aussi être problématique pour les êtres humains car ces alcaloïdes peuvent aussi se retrouver en petites quantités dans le lait ou le miel. Un gros foyer de Séneçon jacobée à proximité d'un rucher, ce n'est pas bon ».

Description de la plante

- Plante vivace de 30 à 100 cm de haut
- Fleur de couleur jaune (13 pétales)
- Les feuilles sont profondément découpées
- Tige pleine avec une consistance plutôt coriace à section ronde

Elimination

Nous invitons la population à se débarrasser des séneçons dans leur jardin et aux alentours en arrachant tout simplement la plante avec des gants et en la mettant directement dans un sac poubelle.

Attention : Il ne faut pas faucher ni mettre les séneçons dans le compost !

(texte écrit par la Commune Boncourt)



Bel été et bonnes vacances à tous !
Matthieu Butillon

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BÂTIMENTS SCOLAIRES

Dicastère : Mme Lourdes Jobin

Recherche

La commission de l'école secondaire et la commission de l'école primaire recherchent toujours des personnes voulant y adhérer. Pour des informations complémentaires ou si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter **Mme Lourdes Jobin** au **077 400 08 50**

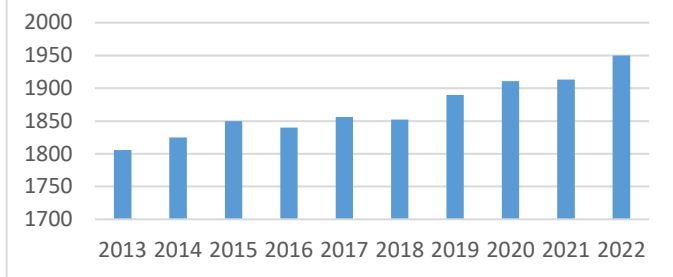
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – CONSTRUCTION – PAL

Dicastère : M. José Oppliger

Démographie et développement à la Commune du Noirmont

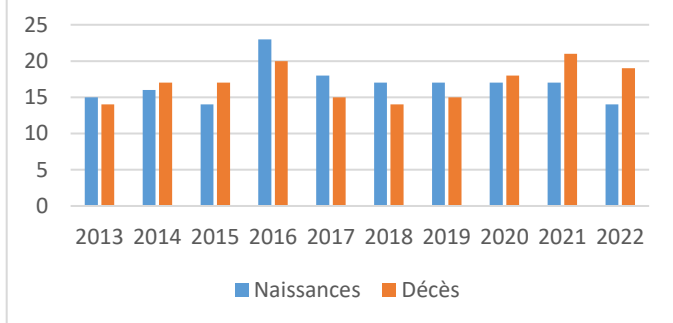
La Commune du Noirmont a connu une évolution démographique intéressante au cours des dernières années. Avec une population de 1806 habitants en 2013, la Commune a connu une légère augmentation pour atteindre 1825 habitants en 2014. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie jusqu'en 2015 avec 1850 habitants, suivie d'une légère baisse à 1840 habitants en 2016. Ensuite, nous pouvons observer de légères fluctuations jusqu'en 2019 où la Commune a connu une croissance plus soutenue. Avec 1890 habitants en 2019, la population a continué à augmenter pour atteindre 1911 habitants en 2020. Cette tendance s'est poursuivie en 2021, avec 1913 habitants, et a culminé à 1950 habitants en 2022. Au 30 juin 2023 nous recensons 1970 habitants.

Évolution de la population depuis 2013



Il est également intéressant de se pencher sur les taux de natalité et de mortalité de la Commune. Selon le graphique ci-dessous, nous pouvons constater que les courbes restent constantes, avec une moyenne de 16.8 naissances et 17 décès par année. Nous pouvons également relever un pic de naissances en 2016 avec 23 nouveau-nés et un pic de mortalité en 2021 avec 21 décès.

Naissances et décès depuis 2013



La croissance soutenue observée à partir de 2019, ainsi que l'équilibre entre les taux de natalité et de mortalité, témoignent de l'attractivité de la Commune et de sa capacité à offrir un cadre de vie favorable. Cela fait du Noirmont une destination attrayante pour ceux qui cherchent à s'installer dans une communauté dynamique au cœur d'une région magnifique.

Notre Commune se distingue non seulement par son évolution démographique positive, mais également par son activité industrielle en constante augmentation. Cette réalité offre de nombreuses opportunités pour le développement économique et l'emploi local. L'attrait de la Commune est renforcé par la présence d'un cursus scolaire complet, ce qui constitue également un avantage significatif pour les familles qui envisagent de s'établir dans la région. Dans cette perspective, le nouveau Plan directeur cantonal prévoit que la Commune du Noirmont accueille 230 nouveaux habitants d'ici 2035 et ceci uniquement dans de l'habitat groupé. Cette vision s'aligne sur les directives cantonales et représente une occasion unique pour la Commune de répondre aux besoins de logement de la population. Afin de concrétiser ces objectifs, il est essentiel de proposer une variété d'appartements répondant aux attentes des nouveaux habitants potentiels. Cela implique de prendre en compte à la fois des critères de standing et de budgets, afin de garantir une offre diversifiée et accessible à tous.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons collaborer avec des promoteurs immobiliers et des architectes pour concevoir et réaliser des projets résidentiels répondant aux normes de qualité, d'esthétique et de durabilité. Il sera également important de mettre en place une planification urbaine adéquate pour assurer une intégration harmonieuse de ces nouveaux logements dans le tissu urbain existant ou dans la réhabilitation d'anciennes bâtisses.

En conclusion, notre Commune dispose d'un potentiel de croissance démographique prometteur grâce entre autres à son dynamisme industriel, ses différents artisans et commerces de proximités, ses différentes associations et sociétés locales ainsi qu'à son offre éducative complète. En s'alignant sur les directives cantonales, la Commune aura l'opportunité de proposer une variété d'appartements de

standing et de budget répondant ainsi aux besoins et aux attentes d'une population croissante. Cette vision de développement contribuera à renforcer notre attractivité en tant que lieu de vie privilégié au cœur d'une région dynamique et accueillante.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

José Oppliger

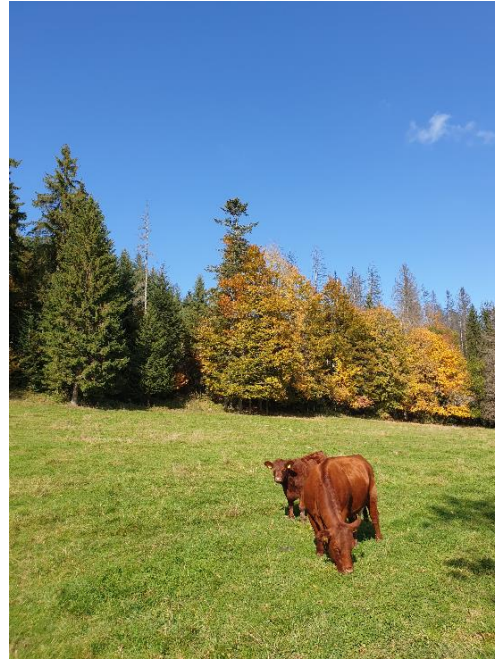
AUTRES ASSOCIATIONS

Parc naturel régional du Doubs

Vaches-mères : mobilisation pour éviter les accidents

Les associations agricoles et touristiques s'allient pour prévenir les accidents avec les vaches-mères. JuraRando, Agrijura, le Service de l'économie rurale, Jura Tourisme et le Parc du Doubs se sont récemment associés pour présenter, d'une part, les raisons pour lesquelles les accidents avec ces bovins ont tendance à augmenter et, surtout, les mesures mises en place afin de les éviter.

Ces dernières années, plusieurs accidents impliquant des vaches-mères se sont produits dans la région. Deux accidents, au Bémont en juin 2021 et à Saignelégier en juillet 2022, avaient blessé deux randonneuses et avaient été très médiatisés, suscitant des inquiétudes auprès des milieux concernés. Tous les représentants des associations impliquées s'accordent à dire que les accidents avec les vaches-mères sont de plus en plus fréquents. Cela s'explique par deux facteurs. Premièrement, le nombre de vaches-mères est en hausse. Dans le Jura, par exemple, elles sont passées de 6'000 en 2007 à 8'100 aujourd'hui. De plus, la randonnée rencontre de plus en plus d'adeptes et les marcheurs sont toujours plus nombreux dans nos pâturages



Alors que l'installation de nouvelles barrières constitue une solution peu satisfaisante pour les randonneurs comme pour les exploitants, les professionnels misent davantage sur l'information et la sensibilisation des publics. Sur le terrain, dans les offices du tourisme et sur les sites internet des associations concernées, les bonnes pratiques et les conseils sont rappelés. En présence de vaches-mères, il est impératif de :

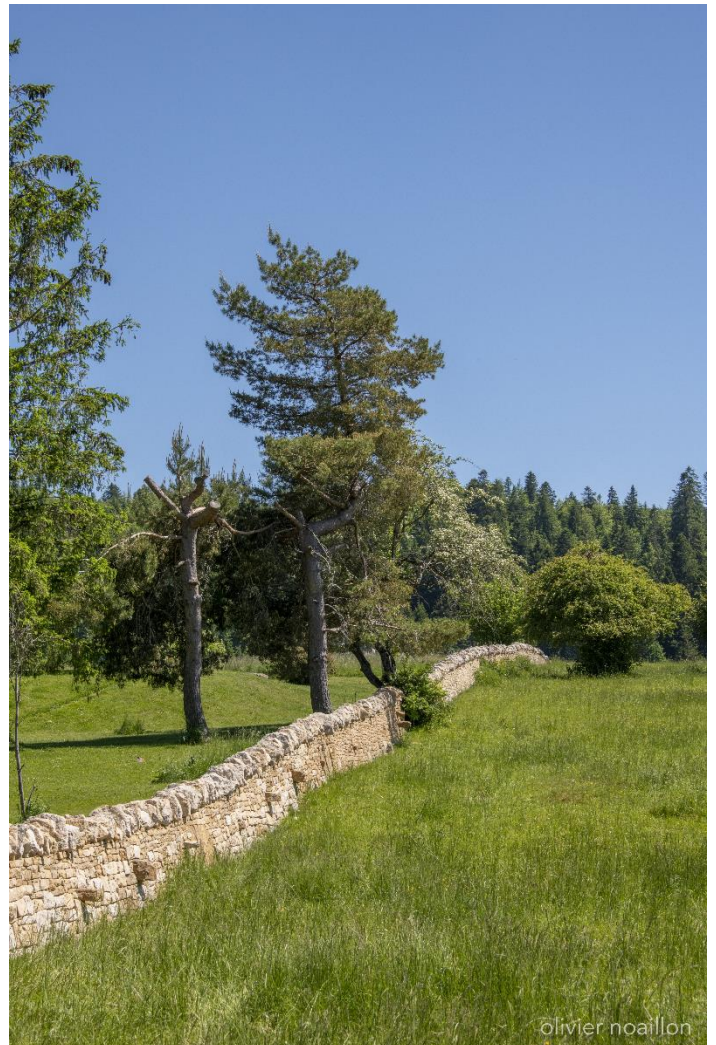
- Ne pas approcher ni caresser les veaux
- Contourner le troupeau
- Tenir son chien laisse courte

Lorsque cela est nécessaire et dans les cas les plus problématiques, JuraRando et Agrijura étudient les possibilités de déplacer un sentier ou de discuter avec l'agriculteur concerné afin de trouver la meilleure solution pour chacun.

Les prochaines sorties du Parc du Doubs

- 1^{er} juillet – Sortie naturaliste et botanique au Lac du Cul des Prés à La Ferrière
- 12 août – Promenade guidée au bord du Doubs à la rencontre des habitants de la rivière, réels ou légendaires, dans le cadre de Piano à Saint-Ursanne
- 27 août – *Bal(l)ade...* A la rencontre de Mozart et Coghuf à Muriaux et Saignelégier

- 3 septembre – Rando Torré, une randonnée guidée à la découverte de la tradition de la Torrée à La Chaux-de-Fonds
- 9 septembre – Visite du village de Muriaux dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- 10 septembre – Visite d'une ancienne ferme transformée en restaurant à La Chaux-de-Fonds dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine



***À toutes et à tous un bel
été et de belles vacances.***

Le conseil communal